



## Frais concernant l'édition d'une facture

Par **picatchu**, le **22/06/2009** à **12:55**

Bonjour,

Je souhaite toujours une réponse concernant des frais de facturation qui me paraisse abusif, en effet un commerçant chez qui j'ai un compte ouvert, me fais donc une facture au mois pour les marchandises prise chez lui auquel viens s'ajouter 2euro39 de (intitulé) frais de facturation et cela ne correspond absolument pas a des frais de dossier ni prime quelconque c'est simplement l'édition de la facture qui est payante alors que si on la demande de façon ponctuelle a chaque achat elle est gratuite. Je précise que nul part dans la boutique il n'est fait mention de cela et qu'a aucun moment le gérant ne m'a prévenu qu'il m'établirait la facture mensuelle moyennant cette petite somme certes mais multiplié par 12 mois cela fait 30euro et j'ai mis plusieurs année a m'en apercevoir .

La ou vous cumulé des points chez les autres commerçant pour votre fidélité chez celui la on doit payer le fait d'être client régulier.

J'espère vraiment que vous pourrez m'éclairer et vous en remercie d'avance .Cordialement